

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Portrait de l'audiovisuel en France : un outil statistique innovant sur les entreprises, les salariés et leurs métiers

Deux ans après la publication d'un portrait complet du champ de l'audiovisuel, la CPNEF de l'audiovisuel et l'Afdas proposent aujourd'hui un outil dynamique pour mieux connaître les 230 000 salariés travaillant au sein des 10 500 entreprises de l'audiovisuel.

Ce portrait statistique, réalisé dans le cadre de l'Observatoire des métiers de l'audiovisuel, s'appuie sur les ressources d'Audiens (1). Il permet de saisir les particularités des quatre secteurs d'activité qui le composent _ la production audiovisuelle et cinéma, la prestation technique image et son, la radiodiffusion et la télédiffusion _ d'analyser les chiffres de chacune des 13 régions métropolitaines et ce qui est totalement inédit, d'afficher les évolutions sur 3 années : 2016, 2017 et 2018 (2).

Ce portrait de l'audiovisuel propose deux entrées :

- Les chiffres clés avec les principaux indicateurs du champ de l'audiovisuel : entreprises, salariés, métiers

- L'Espace data qui permet une navigation plus fine encore dans les données en offrant la possibilité de croiser plusieurs indicateurs.

Cet outil interactif sera mis à jour annuellement et permet en outre de télécharger tous les graphiques, ainsi que les données sélectionnées.

- Avec 7% d'augmentation du nombre d'entreprises sur la période 2016 – 2018, l'audiovisuel est une industrie dynamique. Le 1er des 4 secteurs est la production audiovisuelle et cinéma qui rassemble à lui seul 72% des structures et 61% des salariés.

Ces entreprises, nombreuses et de tailles réduites, sont un marqueur de la diversité culturelle française en matière de production de contenus, mais aussi le témoin d'une dissémination en microstructures.

- Les entreprises de l'audiovisuel sont majoritairement de très petites entreprises employant moins de 10 salariés permanents (3). Elles sont 95% dans le champ audiovisuel.

Afdas

- L'hyper-concentration des entreprises en Île-de-France reste une réalité : plus de 6 800 des 10 531 entreprises ont implanté leur siège social en Ile-de-France, soit près de 65%. Ensuite viennent les régions Auvergne-Rhône-Alpes (7%), Provence-Alpes-Côte d'Azur (5%), Occitanie (5%) et Nouvelle-Aquitaine (5%).

- Alors que le nombre de salariés a augmenté de 9%, il y a toujours plus d'hommes que de femmes, 58% des 226 499 salariés sont des hommes et seulement 42% sont des femmes. L'augmentation du nombre de salariées femmes est encore trop timide, seulement 1% en 3 ans.

- On observe néanmoins des disparités selon les métiers : la répartition est plus équilibrée entre les femmes et les hommes dans les familles de métiers : information, antenne, documentation multimédia ; gestion de production audiovisuelle et transmedia.

- Le contrat de travail de référence demeure le Contrat à durée déterminée dit d'usage (CDDU) (4), ce qui correspond au fonctionnement de l'audiovisuel en mode projet.

Pour la fabrication d'un film ou d'un programme audiovisuel, un certain nombre de salariés est rassemblé pour un temps donné. Le CDDU correspond à l'activité des salariés alternant des périodes d'emploi et de non emploi, ce qui leur permet de travailler pour différents employeurs successifs. Les salariés sont 67% en CDDU.

- Des salariés mobiles : ils sont 26% à travailler dans d'autres champ d'activité que l'audiovisuel. Le focus sur la mobilité permet de connaître la part des salariés en CDDU

qui cumulent des contrats dans différents champs d'activité, ils sont nombreux à compléter leur activité dans le spectacle vivant.

(1) Groupe de protection sociale dédié au monde de la culture, de la communication et des médias.

(2) A noter que l'impact du Covid sur l'emploi ne peut être mesuré selon les mêmes critères de précisions que dans cet outil, et fera l'objet d'un rendu statistique par la CPNEF de l'audiovisuel très prochainement.

(3) Permanent : Sont considérés comme permanents les salariés en CDI et CDD de droit commun par opposition aux intermittents qui sont salariés en contrat à durée déterminée dit « d'usage » (CDDU)

(4) CDDU : Contrat à durée déterminée dit « d'usage ». Les artistes, ouvriers et techniciens du spectacle sont des salariés, qui alternent des périodes d'emploi et de non emploi, au travers de contrats à durée déterminée liés à une fonction temporaire par nature. On parle d'intermittents dans le langage courant (cependant ce n'est ni un statut ni un métier), par opposition aux salariés permanents des secteurs de l'audiovisuel et du spectacle vivant, en CDI et CDD.

Contacts presse

Sékolène Dupont, Déléguée générale de la CPNEF de l'audiovisuel

01 44 88 24 24

sdupont@cpnef-av.fr

François Joret, Directeur de la Communication de l'Afdas

01 44 78 39 01

f.joret@afdass.com

Portrait statistique commandé par :

La Commission paritaire nationale emploi et formation (CPNEF) de l'audiovisuel, est une association créée en 2004 par les partenaires sociaux de l'audiovisuel. Elle regroupe les représentants des employeurs et des salariés qui participent à l'élaboration et au suivi de la politique de l'emploi et de la formation dans l'audiovisuel. L'observation de l'emploi, l'information sur les métiers et leurs évolutions et la création de certifications pour répondre aux besoins des professionnels constituent ses principales missions.

www.cpnef-av.fr (<http://www.cpnef-av.fr>)

L'Afdas est l'opérateur de compétences (OPCO) des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement. Il a pour mission d'accompagner les branches professionnelles et de développer l'accès à la formation.

www.afdas.com (<http://www.afdas.com>)